

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18 ^{ème}
Nom de site	CIMETIERE_MONTMARTRE_TER	Numéro	80197U8
Adresse du site	12, rue Joseph de Maistre	Hauteur	R+7 (32,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Site neuf 3G/4G/5G (700/800/900/1800/2100/2600/3500 MHz)		
Complément d'info	Quatre antennes sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	23/11/2021
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/11/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois) demande mairie du 18e	23/01/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de quatre antennes, deux antennes 3G/4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) et deux antennes 5G (fréquence 3500 MHz) orientées vers les azimuts 40° et 155°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant dans les 10 m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G : 40° < 5V/m ; 155° < 4V/m 5G : 40° < 3V/m ; 155° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29,45 m pour les antennes à faisceau fixe 30,70 m pour les antennes à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les mâts et les antennes seront intégrés dans de fausses cheminées cylindriques d'aspect métallique. Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en sur des plots lestés en toiture-terrasse d'un édicule.
Zone technique	Une zone technique sur fers sera également installée en toiture-terrasse d'un édicule. Elle sera ceinturée par des panneaux en résine aux motifs briques existantes (hauteur des panneaux: 1.50m).

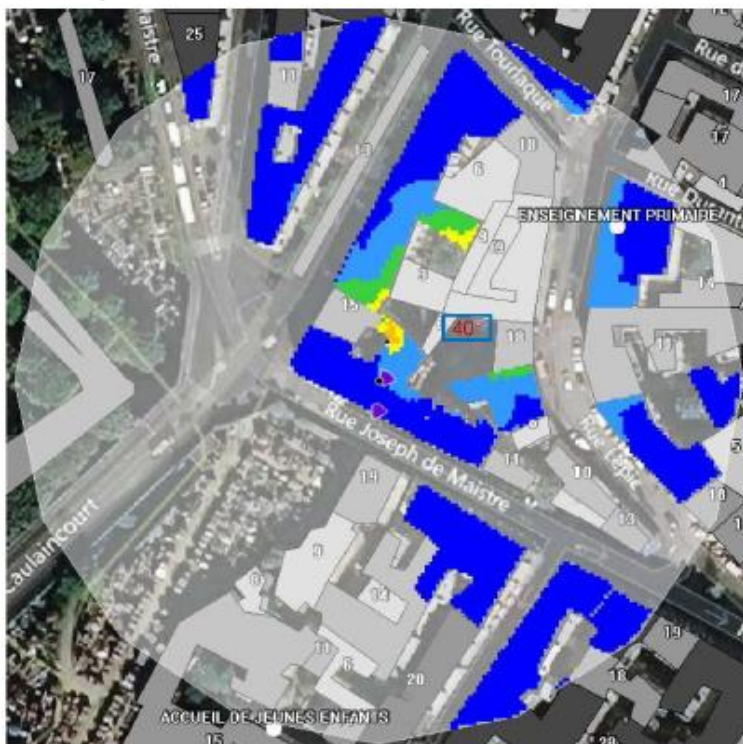
Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 155, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 40°	Azimut 155°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat du projet :



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 155°

